

4 Économie

**A quelques semaines de la revue à mi-parcours de la Banque mondiale
Le comité de pilotage du Prodece se réunit à Libreville**

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

Être pragmatique et rechercher les solutions optimales. Julien Nkoghe Bekale veut que le Projet de développement des compétences et d'employabilité des jeunes (Prodece) fasse un bond de qualité sous sa gouvernance. D'où son invitation aux membres du comité de pilotage à aller au-delà du déjà-vu et entendu.

LES travaux de la 4e réunion du comité technique de pilotage du Projet de développement des compétences et de l'employabilité des jeunes (Prodece), com-

mencés le mardi 6 novembre dernier, se sont achevés hier, à l'hôtel Boulevard de Libreville.

C'est le président dudit comité, le ministre de la Formation professionnelle, Julien Nkoghe Bekale, qui les a ouverts. Dans son allocution, le membre du gouvernement a invité les membres du comité de pilotage à faire preuve de pragmatisme et de réalisme. « Ce comité de pilotage se tient à la veille de l'arrivée à Libreville d'une mission de la Banque mondiale, laquelle mission vient faire la revue à mi-parcours du Prodece », a-t-il dit.

Le Comité de pilotage a essentiellement planché sur la présentation du Plan d'actions 2019, du programme et du Plan de pas-



Photo : D.R

Julien Nkoghe Bekale (g), ministre de la Formation professionnelle, président la réunion du Prodece .

sation des marchés ainsi que de celui du décaissement. A ce propos, M. Nkoghe Bekale a déploré que lors de ses échanges avec les fonctionnaires de la Banque mondiale, ces

derniers aient estimé qu'il manquait chez leurs interlocuteurs techniques gabonais, une maîtrise des procédures de la Banque mondiale. Notamment les décaissements, la passa-

tion des marchés.

« *Le faible taux d'absorption des financements pose problème* », a estimé le ministre de la Formation professionnelle, qui attend des réponses concrètes, à des préoccupations concrètes, sur le fonctionnement du Prodece, afin d'avoir des retombées positives traduites en insertion et réinsertion professionnelle des jeunes, l'optimisation de leur compétence et l'amélioration de leur employabilité sur le marché.

« *Allons-nous continuer à former des chômeurs ? Nos entreprises offrent-elles les capacités d'accueillir nos apprenants au terme de leur formation ? Ne donnons pas l'impression qu'au Gabon, nous ne savons pas conduire les projets* », a-t-il

indiqué pour inciter les membres du comité à poser un diagnostic froid sur les trois composantes du projet, à savoir celles qui ne marchent pas, celles qui fonctionnent bien, et comment les rendre toutes plus dynamiques.

Faut-il le rappeler, le Prodece est un projet financé par la Banque mondiale à concurrence de 6 milliards de francs. Lors de leur mission imminente à Libreville, les experts de l'institution de Bretton woods ne manqueront pas de demander pourquoi certains pans entiers de ce projet battent de l'aile et que compte faire l'Unité de coordination du projet pour remettre les pendules à l'heure.

Travaux de la Commission bipartite des négociations gouvernement-partenaires sociaux

La Cosyref suspend sa participation sur fond de menaces de grève

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LA Confédération des syndicats des régies financières et administrations (Cosyref) a donné, hier à Libreville, un point-presse pour expliquer à ses adhérents et à l'opinion les raisons de son retrait des travaux de la commission bipartite en charge des négociations entre le gouvernement et les partenaires sociaux, censée apporter des solutions aux problèmes posés par les régies financières, suite au mouvement de grève générale illimitée observé en octobre dernier.

Wilfried-Erisco Mvou Os-

sias, président de la Cosyref, explique les raisons de cette suspension : « *Pour avancer sereinement dans les travaux qui solutionneront cette crise, des sous-commissions indépendantes ont été mises en place. A savoir : la sous-commission "cadre juridique" et la sous-commission "audit des primes et des effectifs". S'agissant de la première sous-commission, chargée de la rédaction du texte qui devrait désormais encadrer nos primes, force est de constater que nos interlocuteurs, pourtant spécialistes en droit, veulent nous imposer de rester dans le faux en nous sortant des textes qui n'ont aucun rapport avec l'objet de nos travaux. A cet*



Photo : Chris OYAME

Wilfried Mvou Ossialas, le président de la Cosyref.

effet, ils nous brandissent le Décret 0404/PR/MBCP/MFPRA fixant le régime de rémunération des agents civils de l'Etat pour justifier le choix de nous encadrer par un arrêté. Or, c'est ce texte qui a

permis d'intégrer leurs primes dans les salaires des autres fonctionnaires. (...) », a-t-il fait savoir.

Pour lui, la Loi organique N° 20/2014 du 21 mai 2015 relative aux Lois de finances et à l'exécution du

budget, interdit formellement que la répartition des produits du budget de l'Etat soit encadrée par un texte inférieur au décret. Par conséquent, « nous demandons à nos interlocuteurs de se conformer aux lois de la République et de nous permettre de poursuivre sereinement les travaux », a-t-il ajouté.

S'agissant des travaux menés par la sous-commission "Primes", M. Mvou Ossialas s'interroge sur le blocage desdits travaux. « Nous ne comprenons pas ce qui bloque. Les personnes devant valider les données saisies par les opératrices ne bougent pas », s'est-il indigné.

Face à ces points bloquants, la Confédération

des syndicats des régies financières et administrations, par la voie de son président, « décide de suspendre notre participation aux travaux présidés par M. Jeannot Kalima, SG du ministère de l'Economie. Ainsi, demandons-nous instamment la tenue d'une réunion du Comité de coordination présidée par les ministres du Pétrole, du Budget et de l'Economie », a-t-il encore indiqué.

Au terme de son intervention, Wilfried-Erisco Mvou Ossialas a invité le cabinet du président de la République à se saisir de ce dossier avant le 12 novembre, afin « d'éviter une autre grève qui sera très dommageable, vu la situation d'incertitude actuelle. »

Projet de Loi de finances 2019/ Adoption de nouvelles taxes

Les craintes de la CPG

AEE
Libreville/Gabon

LE président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Alain Bâ Oumar, a eu, le 6 novembre à son cabinet, une importante séance de travail avec une délégation de la direction générale des Impôts.

Cette rencontre, qui entre dans le cadre du dialogue permanent que la CPG en-

tretient avec le gouvernement pour améliorer le climat des affaires, a permis de discuter d'un certain nombre de nouvelles dispositions prévues dans la loi de finances 2019, et qui auront un impact sur les activités des membres de la CPG.

« Nous avons parlé de nouvelles taxes comme celles sur les transferts par téléphonie mobile : Airtel money, mobicash et autres. Nous avons parlé des taxes sur le virement classique



Photo : Abel Eyeghe

Le président de la CPG (g) Alain Bâ, Oumar et le directeur général adjoint des impôts, M. Mboussou.

bancaire qui est également une nouvelle disposition de la loi. Nous avons parlé d'une nouvelle taxe qui va s'appliquer au financement de la collecte des ordures qui nous concerne tous. C'est une chose qu'une taxe soit décidée. Mais nous avons besoin que soit précisé son champ et son mode d'application », a indiqué Alain Bâ Oumar.

Selon le patronat, ces taxes vont plomber les trésoreries des entreprises. Aussi, faut-il trouver le juste mi-

lieu entre les besoins de l'Etat et la nécessité de ne pas tuer les entreprises.

« Nos interlocuteurs ne sont pas les législateurs qui décident de ces taxes. Ils en sont les initiateurs. Il est important qu'on puisse parfois attirer leur attention sur les effets contraires qui pourraient être générés par certaines mesures qui sont prises, vu la nécessité de l'Etat de trouver les ressources supplémentaires », a-t-il ajouté.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/11/2018			FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA					
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957					
USD	1,1428	1USD =	573,991	1 USD	596,546	CAC 40	07/11/2018	5 075,19		
CAD	1,4996	1CAD =	437,421	1 CAD	471,213	DOW JONES	07/11/2018	25 635,01		
JPY	129,3100	1JPY =	5,073	100 JPY	5,609					
GBP	0,8731	1GBP =	751,271	1 GBP	804,335					
CHF	1,1460	1CHF =	572,388	100 CHF	633,74					
ZAR	16,2351	1ZAR =	40,404	100 ZAR	44,58					
MAD	10,8542	1MAD =	60,433	1 MAD	63,81					
CNY	7,9015	1CNY =	83,017	1CNY	85,50					
KES	116,2700	1KES =	5,642	1KES	5,81					

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril
07 Novembre 2018: 72,01**

CHANGEMENTS
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>